



Compte rendu succinct du Conseil Communautaire Séance du 14 avril 2021

Etaient présents :

Laurence BACLE – Elodie BIOU – Monique BUCHER – Françoise CHANCEL - Alain CHARRUAU – Patricia CHARTON - Jacques CHAUMETTE - Marie-Christine CHAVILLON - Dominique CHESNEAU – Emmanuelle COEURET – Annie CONNETABLE - Grégoire CORBY - Agnès CORDONNIER - Corinne DESAUW – Sylvain DURAND – Régine FRANCOIS – Laurent GISQUET - Nadine GOHARD – Annie GONTHIER (à partir du point 21-024) - Olivier GOUPILLON – Olivier GUITTARD - Bertrand HAUET – Flavie HOURTOLOU - Bernard JACQUES – Annie JOSEPH - Yves LAMBERT - Christine LE BORGNE - Patrick LEMAITRE - Françoise LENARD - Michel LOMMIS - Christian LORINQUER - Laurent LOUESDON - Sophie MAIRESSE – Félicien MARGUERETTAZ – Pascal MARTEAU - Christiane METREAU – François MOUTOT – Raphaël NIVOIT - Michel NOBLET - Annick PANDOLFI - Guy PELISSIER – Hervé PLANCHENAULT - Denise PLANCHON – Benoit POUYET - Michel RECOUSSINES – Yves REVEL – Robert RIVOIRE – Michel ROUX - Elisabeth SANDJIVY – Didier SAUSSAY - Pierre SOUIN (à partir du point 21-023)

Etaient absents, excusés et représentés

Céline MORAIN	a donné pouvoir à	Félicien MARGUERETTAZ
Dominique NICCO	a donné pouvoir à	Elisabeth SANDJIVY
Philippe EMMANUEL	a donné pouvoir à	Alain CHARRUAU
Toine BOURRAT	a donné pouvoir à	Annie JOSEPH
Nadine VILLEVALOIS	a donné pouvoir à	Agnès CORDONNIER
Thierry DOLLEANS	a donné pouvoir à	Annick PANDOLFI

Secrétaire de séance : Félicien MARGUERETTAZ

Membres en exercice : 58 titulaires + 21 suppléants

Au point 21-022

Présents : 49 Pouvoirs : 6 Votants : 55

Au point 21-023

Présents : 50 Pouvoirs : 6 Votants : 56

Du point 21-024 au point 21-034

Présents : 51 Pouvoirs : 6 Votants : 57

Le Conseil Communautaire,

21-022 **APPROUVE à l'unanimité** le compte rendu du 24 mars 2021

21-023 **APPROUVE à l'unanimité** le compte de gestion du budget annexe de la Communauté de Communes dressé par le receveur pour l'année 2020.

CONSTATE les résultats de clôture de l'exercice 2020

	Réalisation	
	Fonctionnement	Investissement
Recettes de l'exercice	4 941,56 €	- €
Dépenses de l'exercice	4 941,56 €	56 163,10 €
	=	=
<i>Résultat de l'exercice 2020</i>		
Excédent	- €	
déficit		- 56 163,10 €
	=	=
<i>Reports de l'exercice 2019</i>		
Excédent	19 811,26 €	
Déficit		- 115 691,19 €
	=	=
Résultat global		
Excédent Global	19 811,26 €	
Déficit Global		- 171 854,29 €

Global

Déficit	- 152 043,03 €
---------	----------------

21-024 **APPROUVE à l'unanimité** le compte administratif 2020 du budget annexe de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines, lequel présente les résultats suivants

	Réalisation		Restes à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	
Recettes de l'exercice	4 941,56 €	- €	- €
Dépenses de l'exercice	4 941,56 €	56 163,10 €	- €
	=	=	
<i>Résultat de l'exercice 2020</i>			
Excédent	- €		
déficit		- 56 163,10 €	- €
	=	=	
<i>Reports de l'exercice 2019</i>			
Excédent	19 811,26 €		
Déficit		- 115 691,19 €	
	=	=	
Résultat global			
Excédent Global	19 811,26 €		
Déficit Global		- 171 854,29 €	- €

Global

Déficit	- 152 043,03 €
---------	----------------

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garanières
 Goupillières
 Grostrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L' Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L' honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

21-025

ADOPTÉ à l'unanimité le budget primitif annexe 2021 de la Communauté de Communes pour la zone d'activité du Petit Mont à Thoiry par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes et qui s'élève à :

		BP 2021
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre 011	Charges générales	7 500,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	100,00 €
Chapitre 042 OES	Opération d'ordre	1 282 734,29 €
Chapitre 043 OIS	Opération d'ordre	100,00 €
TOTAL		1 290 434,29 €

		BP 2021
Recettes de fonctionnement		
Chapitre 70	Vente de terrains	1 244 880,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels divers	18 043,03 €
Chapitre 002	Résultats d'investissement reporté (excédent)	19 811,26 €
Chapitre 042 OES	Opération d'ordre	7 600,00 €
Chapitre 043 OIS	Opération d'ordre	100,00 €
TOTAL		1 290 434,29 €

		BP 2021
Dépenses d'investissement		
Chapitre 16	Variation de stocks	110 880,00 €
Chapitre 001	Resultats d'investissement reporté (déficit)	1 171 854,29 €
Chapitre 040 OES	Opération d'ordre	7 600,00 €
TOTAL		1 290 334,29 €

		BP 2021
Recettes d'investissement		
Chapitre 16	Variation de stocks	7 600,00 €
Chapitre 040 OES	Opération d'ordre	1 282 734,29 €
TOTAL		1 290 334,29 €

21-026

APPROUVE à l'unanimité le compte de gestion dressé par le receveur pour l'année 2020

CONSTATE les résultats de clôture de l'exercice 2020.

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexauville
 Galluis
 Gambais
 Garanières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcq
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

	Réalisation	
	Fonctionnement	Investissement
Recettes de l'exercice	24 719 069,29 €	1 150 760,86 €
Dépenses de l'exercice	22 988 644,35 €	2 449 885,03 €
	=	=
<i>Résultat de l'exercice 2020</i>		
Excédent	1 730 424,94 €	
déficit		- 1 299 124,17 €
<i>Reports de l'exercice 2019</i>		
	+	+
Excédent	5 642 228,48 €	5 867 263,83 €
<i>Résultat global</i>		
	=	=
Excédent Global	7 372 653,42 €	4 568 139,66 €
Global		
Excédent	11 940 793,08 €	

21-027

APPROUVE à l'unanimité le compte administratif 2020 de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines, lequel présente les résultats suivants.

	Réalisation		Restes à réaliser
	Fonctionnement	Investissement	
Recettes de l'exercice	24 719 069,29 €	1 150 760,86 €	22 276,16 €
Dépenses de l'exercice	22 988 644,35 €	2 449 885,03 €	1 007 322,24 €
	=	=	
<i>Résultat de l'exercice 2020</i>			
Excédent	1 730 424,94 €		
déficit		- 1 299 124,17 €	- 985 046,08 €
<i>Reports de l'exercice 2019</i>			
	+	+	
Excédent	5 642 228,48 €	5 867 263,83 €	
<i>Résultat global</i>			
	=	=	=
Excédent Global	7 372 653,42 €	4 568 139,66 €	
Déficit Global			- 985 046,08 €
Global			
Excédent	10 955 747,00 €		

21-028

APPROUVE à l'unanimité l'affectation du résultat du Compte Administratif 2020 de la Communauté de Communes telle que précisée ci-dessous :

Section de fonctionnement (recettes) :

Compte R002 : résultat de fonctionnement reporté 5 872 653,42 €

Section d'investissement (recettes)

Compte R001 : résultat d'investissement reporté 4 568 139,66 €

Article 1068 : affectation du résultat 1 500 000,00 €

21-029

FIXE à l'unanimité les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur le périmètre de la Communauté de Communes à compter du 1^{er} janvier 2021 selon le tableau ci-après.

Pour les 7 communes dont la compétence est exercée en direct

Zone	Taux		2021	
	Réf 2020	2021	Base prévisionnelle	Produit prévisionnel
Beynes	8.45%	8.57 %	9 870 694	845 918
Jouars-Pontchartrain	5.80 %	5.84 %	10 634 098	621 031
Neauphle-le-Château	5.80 %	5.90 %	6 105 874	360 245
Saulx-Marchais	8.20 %	8.39 %	1 185 675	99 478
St-Germain-de-la-Grange	7.56 %	7.56 %	3 005 380	227 207
Thiverval-Grignon	6.00 %	6.00 %	2 024 674	121 480
Villiers-Saint-Frédéric	5.90 %	6.00 %	5 194 414	311 665

Soit un produit attendu de 2 587 024 €

Pour les 23 communes pour lesquelles Cœur d'Yvelines est adhérente au SIEED

Zone	Taux		2021	
	Réf 2020	2021	Base prévisionnelle	Produit prévisionnel
Auteuil le Roi	9.07 %	9,34 %	1 366 630	127 643
Autouillet	7.10 %	7,31 %	975 164	71 284

Auteuil-le-Roi
Autouillet
Bazoches-sur-Guyonne
Behoust
Beynes
Boissy-sans-Avoir
Flexanville
Galluis
Gambais
Garancières
Goupillières
Grosrouvre
Jouars-Pontchartrain
La Queue-Lez-Yvelines
Le Tremblay-sur-Mauldre
Les Mesnuls
Marcq
Mareil-le-Guyon
Méré
Millemont
Montfort-L'Amaury
Neauphle-le-Château
Neauphle-le-Vieux
St-Germain-de-la-Grange
Saint-Rémy-L'honoré
Saulx-Marchais
Thiverval-Grignon
Thoiry
Vicq
Villiers-le-Mahieu
Villiers-Saint-Frédéric

Bazoches sur Guyonne	4.37 %	4,50 %	1 852 554	83 365
Behoust	3.93 %	4,05 %	1 522 069	61 644
Boissy-sans-avoir	9.89 %	10,19 %	852 957	86 916
Flexanville	9.27 %	9,55 %	836 254	79 862
Galluis	7.15 %	7,36 %	2 237 541	164 683
Gambais	6.11 %	6,29 %	5 286 633	332 529
Garancières	7.78 %	8,01 %	4 166 225	333 715
Goupillières	6.09 %	6,27 %	1 139 133	71 424
Grosrouvre	4.24 %	4,37 %	2 980 042	130 228
La Queue lez Yvelines	7.13 %	7,34%	4 346 389	319 025
Le Tremblay sur Mauldre	7.68 %	7,91%	1 727 955	136 681
Marcq	8.41 %	8,66 %	1 171 741	101 473
Mareil le Guyon	6.13 %	6,31 %	806 694	50 902
Méré	5.39 %	5,55 %	4 344 108	241 098
Millemont	6.21 %	6,40 %	536 504	34 336
Montfort l'Amaury	6.18 %	6,37 %	6 264 982	399 079
Neauphle le Vieux	9.45 %	9,73 %	1 367 522	133 060
Saint Rémy l'Honoré	5.64 %	5,81 %	3 566 673	207 224
Thoiry	7.76 %	7,99 %	2 416 331	193 065
Vicq	8.89 %	9,16 %	592 754	54 296
Villiers le Mahieu	7.60 %	7,83 %	1 314 694	102 941

Soit un produit total attendu de : 3 516 474 €

Pour la commune pour laquelle Cœur d'Yvelines est adhérente au SICTOM

Zone	Taux		2021	
	Réf 2020	2021	Base prévisionnelle	Produit prévisionnel
Les Mesnuls	3.88 %	3.36 %	2 802 263	94 212

Soit un produit total attendu de : 94 212 €

21-030 **FIXE à l'unanimité** le taux de Cotisation Foncière des Entreprises pour 2021 à 18.10 %

21-031 **FIXE à l'unanimité** le taux de Taxe Foncière Non Bâti pour 2021 à 3,05 %

21-032 **ADOpte à l'unanimité** le budget primitif 2021 par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement qui s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes et qui s'élève à :

Section de fonctionnement :

Dépenses	BP 2021
(011) Charges à caractère général	7 984 380,07 €
(012) Charges de personnel et frais assimilés	1 053 900,00 €
(014) Atténuations de produits	8 253 289,86 €
(022) Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 750 000,00 €
(023) Virement à la section d'investissement	3 025 777,84 €
(042) Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 100 000,00 €
(65) Autres charges de gestion courante	6 665 436,00 €
(66) Charges financières	31 200,00 €
(67) Charges exceptionnelles	1 000,00 €
Total	30 864 983,77 €

Recettes	BP 2021
(002) Résultat de fonctionnement reporté	5 873 328,20 €
(013) Atténuations de charges	4 000,00 €
(042) Opérations d'ordre de transfert entre sections	
(70) Produits des services, du domaine et ventes diverse	362 500,00 €
(73) Impôts et taxes	20 981 312,57 €
(74) Dotations, subventions et participations	3 607 038,00 €
(75) Autres produits de gestion courante	30 800,00 €
(76) Produits financiers	5,00 €
(77) Produits exceptionnels	6 000,00 €
Total	30 864 983,77 €

Auteuil-le-Roi
 Autouillet
 Bazoches-sur-Guyonne
 Behoust
 Beynes
 Boissy-sans-Avoir
 Flexanville
 Galluis
 Gambais
 Garancières
 Goupillières
 Grosrouvre
 Jouars-Pontchartrain
 La Queue-Lez-Yvelines
 Le Tremblay-sur-Mauldre
 Les Mesnuls
 Marcy
 Mareil-le-Guyon
 Méré
 Millemont
 Montfort-L'Amaury
 Neauphle-le-Château
 Neauphle-le-Vieux
 St-Germain-de-la-Grange
 Saint-Rémy-L'honoré
 Saulx-Marchais
 Thiverval-Grignon
 Thoiry
 Vicq
 Villiers-le-Mahieu
 Villiers-Saint-Frédéric

Section d'investissement :

Dépenses	BP 2021	RAR 2020
(020) Dépenses imprévues	500 000,00 €	
(16) Emprunts et dettes assimilées	112 000,00 €	
(20) Immobilisations incorporelles	2 744 823,62 €	52 032,00 €
(204) Subventions d'équipement versées	4 100 000,00 €	881 707,62 €
(21) Immobilisations corporelles	3 344 950,00 €	50 376,30 €
(23) Immobilisations en cours	90 000,00 €	23 206,32 €
(27) Autres immobilisations financières	62 000,00 €	
Total	10 953 773,62 €	1 007 322,24 €

Total	11 961 095,86 €
-------	------------------------

Recettes	BP 2021	RAR 2020
(001) Solde d'exécution de la section d'investissement r	4 570 441,86 €	
(021) Virement de la section de fonctionnement	3 025 777,84 €	
(024) Produits de cessions	300 000,00 €	
(040) Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 100 000,00 €	
(041) Opérations patrimoniales		
(10) Dotations, fonds divers et réserves	1 530 000,00 €	
(13) Subventions d'investissement	5 600,00 €	22 276,16 €
(16) Emprunts et dettes assimilées	7 000,00 €	
(204) Subventions d'équipement versées		
(26) Participations et créances rattachées à des participations		
(27) Autres immobilisations financières	400 000,00 €	
Total	11 938 819,70 €	22 276,16 €

Total	11 961 095,86 €
-------	------------------------

21-033

AUTORISE à l'unanimité le Président signer la convention dans le cadre du programme « Petites villes de demain » telle qu'annexée à la présente délibération

21-034

CONSTATE que plus de **25% des communes** représentant plus de **20% de la population** ont choisi de s'opposer au transfert de la compétence Plan local d'urbanisme.

PREND ACTE que la compétence PLU n'a pas été transférée à la Communauté de communes Cœur d'Yvelines



Le Président

Hervé PLANCHENAUT
Hervé PLANCHENAUT